

## Activités sociales et culturelles du CE : Politique de gestion du patrimoine

Dans son dernier tract, la CFDT, qui a refusé de travailler avec les 3 organisations syndicales qui coopèrent dans la gestion du CE, porte un certain nombre d'allégations au moins inexactes si ce n'est mensongères : nous vous livrons les éléments de compréhension et vous laissons juges.

La CFDT affirme ...	La réalité est ...
<p>« Le réaménagement de l'accueil du CE a coûté presque 1 million d'Euros »</p>	<p><b>Le coût réel est de 700 000€</b> (budget initial respecté). Ce chiffre est connu de la CFDT : il a été présenté en officielle CE.</p> <p><b><u>Cet investissement a-t-il eu et aura-t-il un impact sur la capacité de financement des activités ? Non</u></b> : il a été financé par un emprunt au taux de 0,79% pour ne pas prendre sur les réserves financières du CE (qui ont pour origine la non consommation du budget des élus par les différentes équipes qui ont géré le CE depuis des dizaines d'années). La CFE-CGC a obtenu des commissaires aux comptes l'accord pour affecter les produits de ces réserves au financement des activités socio-culturelles (ASC). En 2017, les réserves ayant rapporté largement plus que 0,79%, <b>il a ainsi été reversé 160 000€ en 2018 aux ASC.</b></p> <p><b><u>Gêne occasionnée pendant les travaux : dans un espace ouvert au public, l'alternative sans gêne était de ... ne rien faire.</u></b> Nous avons choisi d'investir pour donner une dynamique nouvelle, en cohérence avec notre projet pour le CE : un <b>espace ouvert sur les médias culturels régionaux</b>, favorisant la convivialité et le bien vivre ensemble entre salariés Michelin et leur famille.</p>
<p>« Noirmoutier : des investissements colossaux avec 8 millions d'Euros empruntés ... »</p> <p>« Cette politique ne profite pas ou très peu aux salariés Michelin ... »</p>	<p>Nous avons choisi de rénover nos centres de vacances (laissés dans un état délabré par manque d'entretien de l'exploitant) en nous associant avec un partenaire spécialisé du domaine. Pour Noirmoutier, c'est <b>CAP Vacances, basé à Brioude</b>, qui exploite 23 centres de vacances en France.</p> <p>Il s'agit d'un investissement porté par une société civile, détenue à 51% par le CE Michelin (et 49% par Cap Vacances), d'un montant de 6,75 millions d'Euros.</p> <p><b>Le financement est fait à 100% par emprunt, et cet emprunt est intégralement remboursé par le loyer versé par l'exploitant.</b></p> <p><b><u>Cet investissement a-t-il eu et aura-t-il un impact sur la capacité de financement des activités ? Non.</u></b></p> <p><b>C'est le loyer versé par l'exploitant qui rembourse l'emprunt. Il n'y a aucun coût supporté par le CE.</b> Au contraire, le loyer rembourse également les charges et impôts auparavant assumés par le CE (environ 50 000€ par an). <b>Notre stratégie allège ainsi les charges</b> et permet d'affecter davantage de ressources au financement des ASC.</p> <p><b><u>Quel bénéfice pour les salariés Michelin ?</u></b> Nous avons signé une convention de partenariat avec Cap Vacances qui octroie <b>15% de réduction sur le prix catalogue de l'ensemble de ses 23 destinations (20% avec Odesia sur ses 9 destinations</b>, le partenaire de notre centre de vacances de l'Île de Ré). Cette réduction s'applique à tous en toutes saisons, et se cumule avec l'aide octroyée par le CE aux salariés selon leur quotient familial. <b>Ce sont ainsi les centaines de salariés Michelin utilisant les catalogues SELECTION et EVASION qui en bénéficient. C'est pour nous un moyen de contribuer à offrir à tous des possibilités de vacances abordables sur des destinations attractives.</b></p>

La CFDT affirme ...	La réalité est ...
« Pour la CFDT, le rôle du CE ne se situe pas dans la spéculation foncière »	<p><b>En 2016, nous avons hérité de 4 centres de vacances, dont 3 n'avaient pas fait l'objet d'investissement depuis 20 ans.</b> Ils avaient perdu leur attractivité et, pour Noirmoutier, n'étaient plus exploités. Nous avons ainsi été confrontés au choix : <b>investir pour relancer une activité touristique</b> avec des prestations au niveau attendu par les vacanciers, <b>ou bien vendre.</b></p> <p>Vendre : avec quelle décote pour mauvais état des biens et à qui lorsqu'on est propriétaire d'un bien positionné dans un secteur où la loi littorale autorise à rénover, mais pas à reconstruire ?</p> <p>Nous avons choisi une autre approche : <b>construire un projet en partenariat avec un expert du tourisme social</b>, fonder une société civile commune qui porte l'investissement et reçoit un loyer de l'exploitant qui couvre le remboursement de l'emprunt, ainsi que les charges auparavant supportées par le CE. Avec des bénéfices immédiats pour les salariés Michelin : des réductions sur la totalité de l'offre catalogue des partenaires. Nous contribuons ainsi à la pérennité d'un tourisme social, seul capable de permettre à tous, quelque soient leurs revenus, d'accéder à des destinations très attractives.</p> <p><b>Plutôt que de spéculation foncière, nous préférons parler de gestion en bon père de famille cherchant à faire bénéficier sa famille de belles vacances et à transmettre à ses enfants des biens entretenus et rénovés. Pas si mal quand l'opération est réalisée sans obérer la capacité à financer les ASC ? Avez-vous vu une diminution des aides depuis 2016 ?</b></p> <p><b>Vous trouverez la semaine prochaine sur notre site internet une vidéo qui explique en détails cette stratégie.</b></p>
« Transport aérien : nous pensons préférable de donner de l'aide aux salariés sur les vols secs, dont ceux de Ryanair »	<p>Le remboursement des vols secs est en place depuis 8 ans et rencontre un grand succès. La CFE-CGC, en coopération avec la CGT et SUD, a décidé d'étendre le remboursement aux vols secs sans réservation d'hôtel à l'arrivée. La commission vacances, à laquelle participe la CFDT, a cependant proposé d'<b>exclure du remboursement les compagnies aériennes condamnées pour non-respect du droit social européen et travail dissimulé.</b> Parmi les compagnies low cost, seule Ryanair est concernée. <b>Nous avons ainsi décidé de mettre nos actes en cohérence avec nos valeurs d'organisation représentative des salariés: nous ne voulons pas cautionner chez Ryanair ce que nous dénoncerions avec la plus grande fermeté dans l'entreprise qui nous emploie.</b> Les valeurs sociales avant le bénéfice financier court terme : n'est-ce pas le mandat que vous voulez confier à vos représentants ?</p>

Imprécisions, affirmations mensongères, données vidées de leur sens, reniement des valeurs affichées : votre CE mérite mieux.

Poursuivons ensemble le chemin du projet que nous avons initié en 2016, en coopération avec la CGT et SUD.